



Labège, le 9 juillet 2015

Compte rendu de la Réunion Publique
Du Conseil Municipal du 7 juillet 2015
À 20 h 30
Salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Elodie CAMBOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Claude DUCERT, Anne FAURES, Henri FERLUC de, Laure FRENDRO-ROSSO, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT, Karine ROVIRA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Damien GLORIES, Laurent GONZALEZ, Béatrice HONTARREDE,

Absents ayant donné procuration :

Frédéric PERROT à Jean-Paul BEYSSEN
Fanny DOMERGUE à Laurent CHERUBIN
Marc PRIDO à Eric CHERDO

Désignation du Secrétaire de séance :

Marie-Viviane LACAN est désignée Secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance en précisant qu'il souhaite proposer de rajouter à l'ordre du jour du présent Conseil Municipal un projet de délibération à prendre afin de modifier le déplacement de deux candélabres au rond-point d'Occitanie pour faire suite aux travaux d'amélioration routière qui viennent d'être réalisés avenue des Cathares. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rajouter ce point à l'ordre du jour qui sera évoqué à l'issue de l'ordre du jour initial.

I. Administration Générale

1/ Approbation du PV de la séance du 16 juin dernier

Approbation unanime du Conseil Municipal.

II. Comptabilité Finances

2/ Prolongation de la gratuité temporaire du droit de place pour le marché de plein vent

Approbation unanime du Conseil Municipal avec la précision qu'une régularisation pourra intervenir à la demande du Trésor Public pour prendre en compte la période de quelques jours de non gratuité. Par ailleurs, des informations sont données sur le coût de la communication liée au fonctionnement du marché de plein vent actuel.

3/ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école maternelle et élémentaire

Approbation unanime du Conseil Municipal qui demande à ce que la même délibération soit prise pour une demande de subvention auprès de la CAF qui pourrait aider la commune à réaliser son projet, sous réserve que les conditions de demandes de subvention soient remplies.

4/ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'équipement matériel et mobilier ainsi que pour des travaux de réaménagement d'une nouvelle classe à l'école élémentaire

Approbation unanime du Conseil Municipal

5/ DM1 – Reliquat subvention COF 2014

Approbation unanime du Conseil Municipal

III. Hygiène et Sécurité

6/ Approbation du Document Unique

Approbation unanime du Conseil Municipal. Il est précisé que le document ainsi approuvé a fait l'objet d'une validation préalable du CHSCT et qu'il sera mis en œuvre dès la rentrée prochaine.

IV. Travaux

7/ Éclairage public Avenue Louis Couder

A la demande de M. le Maire, le projet de délibération est reporté à une date ultérieure afin de vérifier la possibilité de mettre en place des ampoules en économie d'énergie sur les candélabres à remplacer à rajouter sur le réseau existant de l'avenue Couder.

8/ Déplacement de deux candélabres rond-point Occitanie suite à suppression allée en pavé remplacée par une allée en béton désactivé

Approbation unanime du Conseil Municipal

9/ Délégations

Le Conseil Municipal prend connaissance des engagements effectués dans le cadre des délégations confiées au Maire ou à son représentant.

10/ Gestion des alertes

Il est confirmé que la commune dispose d'une part d'un système d'appels d'urgence (Cedralis) permettant de contacter l'ensemble de la population ou des catégories à créer sous réserve du respect de la réglementation et cela, afin d'améliorer la réactivité de contact de la population en cas d'urgence particulière comme l'alerte canicule par exemple ; d'autre part (Predict) d'un système permettant d'aider les élus à mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde en l'adaptant aux conditions locales de mise en œuvre de ce plan. Il est à noter que ce système pourrait être mutualisé avec d'autres communes, mitoyennes de Labège, permettant de réaliser des économies financières. L'ensemble de ces prestations s'élève à environ deux fois 3000 € par an d'abonnement.

11/ Informations sur le Sicoval

Il est confirmé qu'à la suite de la démission de M. Ducert de la présidence du Sicoval, Jacques Oberti a été élu la semaine dernière Président. Karine Rovira conserve sa vice-présidence au sein du CIAS et Laurent Chérubin devient vice-président chargé du commerce de l'artisanat et de la communication externe du Sicoval. Claude Ducert se voit confier par le Président une mission portant sur le PLB.

12/ Questions diverses :

a/ Collecte du verre usagé : le système mis en place depuis début juillet permettra d'éviter une augmentation importante de la facture des usagers.

b/ Traitement des déchets à compter de 2016 : la facture tiendra compte notamment de la consommation des ménages. Afin de sensibiliser et de prendre en compte cette nouvelle démarche, une facture « à blanc » sera établie.

c/ Entretien des espaces verts de la maison achetée par la commune au bas de l'avenue L. Couder : celui-ci incombe à la commune (Services Techniques).

d/ Schéma départemental d'accès au numérique : le Sicoval devrait prendre cette compétence lors de la séance du 8 juillet prochain. Il devrait décider de la création d'un syndicat mixte chargé de la gestion de cette compétence et les communes seront alors saisies pour confirmer cette démarche qui mettra le Sicoval en relation avec le Conseil Départemental et faire avancer le dossier dans lequel la commune de Labège semble bien placée pour une mise en service à compter de 2017.

e/ Locaux vides ou abandonnés de Labège Innopole : une démarche est actuellement menée à partir d'éléments quantitatifs et des projets devraient pouvoir éviter la présence de certaines friches industrielles.

f/ Enquête PLB : la commission d'enquête devrait rendre son rapport définitif début septembre 2015.

g/ Le Conseil Municipal est informé du décès de M. André Breil, ancien conseiller municipal.

M. le Maire clôture la séance en souhaitant de très bonnes vacances à l'assemblée et au public.